ccpsb
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE SANCEY - BELLEHERBE

BIEN GRANDIR

Guide d'Accueil
de la petite enfance et de l'enfance

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE

Depuis plusieurs années, les collectivités du Pays de Sancey-Belleherbe : Communauté de communes, communes, syndicats scolaires, mènent une politique en faveur de l'enfance et encourage la qualité et le développement de l'offre d'accueil.

Nouveaux groupes scolaires, périscolaires, accueils collectifs pour les plus petits… les solutions sont multiples et ont un seul but : accompagner les enfants dans leur cheminement vers l'autonomie mais aussi soutenir la fonction parentale et permettre aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale plus sereinement.

L'amélioration du bien-être et le développement des enfants dans des structures de qualité sont des objectifs que nous partageons tous, aussi au fil de ces pages, vous pourrez découvrir les différentes solutions d'accueil pour vos enfants et trouverez tous les renseignements nécessaires à vos démarches.

Le Président, Christian BRAND
Le Vice-Président, Charles SCHELLE

Sommaire

- Le Relais Petite Enfance ..... p 6-7
- Les Assistant.e.s Maternel.le.s et MAM ..... p 8-9
- Garde à domicile ..... p 9
- Les Crèches ..... p 10-11
- Les Groupes scolaires, périscolaires et accueil de loisirs ..... p 12-15
- Service de Protection de l'Enfance ..... p 16-17
- Aspect financier ..... p 17-18
- Lieux ressources .....
- Organismes sociaux ..... p 19
- Santé ..... p 20
- Culture ..... p 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE SANCEY - BELLEHERBE

LÉGENDE

- Maison d'Assistants Maternels
- Crèche
- École
- Périscolaire et Accueil de Loisirs
- Maison des Services

Le Relais Petite Enfance du Pays de Sancey-Belleherbe

Le relais est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistant.e.s maternel.le.s, des gardes à domicile et des autres professionnels de la petite enfance.

Le relais est un service gratuit.

Le Relais propose

... aux assistant.e.s maternel.le.s :

- Une mise en relation avec les parents qui recherchent un.e assistant.e maternel.le agréé.e
- Une information actualisée sur leurs droits et obligations : statut, agrément, formation, rémunération...
- Un accompagnement dans les relations avec leurs parents/employeurs liées à l'accueil de l'enfant : écoute, orientation.
- Des échanges avec d'autres assistant.e.s maternel.le.s agréé.e.s et d'autres professionnels de la petite enfance
- Des informations liées à l'agrément et à la profession d'assistant.e maternel.le

... aux parents :

- Une information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance de 0 à 6 ans
- Un accès à la liste des assistant.e.s maternel.le.s agréés
- Une information sur leurs droits et obligations d'employeur et sur les démarches administratives : contrat de travail, statut...

... aux enfants :

- Un lieu d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistant.e maternel.le et/ou de leur(s) parent(s)

... des animations !

Elles sont ouvertes gratuitement aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte *(parents, gardes à domicile, assistant.e.s maternel.le.s)* et sont un lieu de partage pour les petits et les grands.

Elles permettent éveil, découverte et socialisation pour les enfants, mais aussi échanges et rencontres pour les adultes.

Elles se déroulent les mardis matin, de 9h30 à 11h30 :
- à Sancey les 1er et 3ème mardi du mois
- à Belleherbe les 2ème et 4ème mardi du mois

Bureau du Relais Petite Enfance

Animation au Relais.

Les permanences

Mardi : 13h30-17h
Mercredi : 9h-12h et 14h-16h
Jeudi : 9h-12h et 13h30-15h

Des rendez-vous sont proposés le jeudi de 15h à 18h à Belleherbe et sur demande à Sancey.

Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe

17 rue sous les Chênes
25430 SANCEY
Tél. : 07.66.34.62.83
Mail : relais.sancey-belleherbe@famillesrurales.org

Relais Petite Enfance du Pays de Sancey-Belleherbe

Les Assistant.e.s Maternel.le.s

La liste des assistant.e.s maternel.le.s est disponible auprès du Relais Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pays de Sancey-Belleherbe

L'assistant.e maternel.le est un.e professionnel.le de la petite enfance qui accueille des enfants mineurs à son domicile ou dans une Maison d'Assistants Maternels (MAM), de manière régulière ou occasionnelle, selon les besoins des parents.

Pour exercer, il faut obligatoirement avoir un agrément délivré par les services départementaux de la PMI *(protection maternelle et infantile).* **L'agrément atteste que les conditions sont réunies pour accueillir l'enfant** *(hygiène, sécurité des locaux, matériel nécessaire, éveil de l'enfant...)*

Les MAM

à Sancey

MAM "Rêves d'enfants"
53 grande rue
25430 Sancey

- Laetitia Brand - 06 08 80 72 43
laetitia.steyer@orange.fr
- Marie Ponçot - 06 33 98 93 40
marie.poncot95@gmail.com

MAM-Rêves-denfants

- **Capacité d'accueil :** 8 places
- **Ouverture :**
Lundi au vendredi 6h-18h30.
- **Fermeture :** Samedi, dimanche et jours fériés, 1 semaine à Pâques, 3 semaines en Août, 2 semaines entre Noël et le Nouvel An.

à Vellevans

MAM "Les p'tites Bouilles"
34 grande rue
25430 Vellevans

- Mme Feuvrier - 06 07 59 27 75
lesptitesbouilles25@hotmail.com
- **Capacité d'accueil :** 12 places
- **Ouverture :**
Lundi au vendredi 6h30-19h.
- **Fermeture :** 3 semaines en août, 2 à Noël et 1 en avril.

Garde à Domicile

L'ADMR dispose d'un service famille qui permet aux parents de bénéficier :

- D'un service de garde d'enfants à domicile
- D'un service de soutien à la parentalité dans le cadre d'une grossesse compliquée, de naissances multiples, d'évènements familiaux *(divorce avec complication, décès d'un enfant ou d'un parent, etc).*

Les actions d'intervention peuvent faire l'objet d'une aide financière de la part de la CAF selon les cas. L'association dispose donc d'un dossier à remplir pour définir si une situation donne droit à une aide financière.

.....

ADMR de Sancey
3 Rue Joseph Montravers
25430 Sancey
Tél. : 03 81 86 34 92

ADMR
pour tous, toute la vie, partout

Les Crèches

Crèche de Sancey

Crèche Picoti de Charmoille

Les établissements d'accueil de jeunes enfants sont des lieux de vie, d'éveil et de socialisation pour des enfants de 2 mois ½ à 6 ans. Une équipe pluridisciplinaire de professionnel(les) de la petite enfance accompagne les enfants au quotidien, dans le respect de leur rythme et de leurs besoins. Les enfants peuvent explorer et mener leurs propres expériences en toute sécurité affective et physique dans un espace adapté et pensé pour eux. Les différentes propositions d'accueil régulier ou occasionnel sont au plus près des besoins des parents, qu'ils travaillent ou pas.

à Charmoille

Picoti
Rue de la vierge
25380 CHARMOILLE

- **Contact de la direction :**

06.49.13.30.71
picoti@fede25.admr.org

www.payssancey-belleherbe.fr/multi-accueil-picoti.html

- **Capacité d'accueil :** 12 places

- **Ouverture :**
Lundi au vendredi 6h45-18h

- **Fermeture :** Samedi, dimanche et jours fériés, 1 semaine entre Noël et Nouvel An, 4 semaines en été *(dernière de juillet et 3 premières d'août)*

à Sancey :

Crèche de Sancey
15 rue tridard
25430 SANCEY

- **Contact de la direction :**
09.82.23.29.46
sma.sancey@famillesrurales.org

www.payssancey-belleherbe.fr/futur-multi-accueil-de-sancey

FamillesRuralesSancey

- **Capacité d'accueil :** 12 places

- **Ouverture :**
Lundi au vendredi 7h15-18h45

- **Fermeture :** Samedi, dimanche et jours fériés, 1 semaine entre Noël et Nouvel An, 1 semaine en avril et les 3 premières semaines d'août.

Les Groupes Scolaires, Périscolaires et Accueils de Loisirs

Le périscolaire est fermé ? Les crèches peuvent accueillir votre enfant jusqu'à ses 6 ans !

La majorité des écoles proposent un service périscolaire matin, midi et soir. Ceci permet aux parents de confier leurs enfants dans un lieu d'accueil en dehors des heures d'école offrant toute une gamme d'activités diverses.

De plus, un accueil de loisirs est mis à disposition des familles durant une partie des vacances scolaires. Les enfants bénéficiant de ce temps ne sont pas nécessairement ceux scolarisés dans l'école proposant ce service. Le périmètre peut être élargi.

BELLEHERBE

Groupe scolaire du plateau de Belleherbe

1 rue des Genévriers
25380 BELLEHERBE
Tél. : 03 81 44 10 90
ecole.belleherbe@ac-besancon.fr

Ecole primaire privée Notre Dame

2 rue de la Combe
25380 BELLEHERBE
Tél. : 03 81 44 34 34
ecolenotredamedebelleherbe@orange.fr

Accueil de Loisirs et Périscolaire de l'école du plateau de Belleherbe

Familles Rurales Association AGIR

1 rue des Genévriers
25380 BELLEHERBE
Tél. : 03 81 44 10 91
asso.agir@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org/agirbelleherbe

- **Ouverture :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 6h45 à 8h30 / de 11h30 à 13h30 / de 16h30 à 18h
- Durant la deuxième semaine des petites vacances scolaires, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 18h
- 3 semaines durant les grandes vacances scolaires d'été, lundi mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 18h

VELLEVANS

Ecoles intercommunales publiques de Servin, Lanans et Vellevans

47 Grande Rue
25430 VELLEVANS
Tél. : 03 81 86 36 49
ecole.servin@ac-besancon.fr

Accueil Périscolaire de Vellevans

Familles Rurales Fédération du Doubs

47 Grande Rue
25430 VELLEVANS
Tél. : 03 81 85 33 12
al.vellevans@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org/vellevans

- **Ouverture :**

- Lundi, mardi jeudi vendredi de 7h30 à 8h30 / de 11h30 à 13h30 / de 16h30 à 18h30
- Fermeture les mercredis et les vacances scolaires

Les Groupes Scolaires, Périscolaires et Accueils de Loisirs

Le périscolaire est fermé ? Les crèches peuvent accueillir votre enfant jusqu'à ses 6 ans !

SANCEY

Groupe scolaire public
de Sancey

3 bis rue de la Fenotte
25430 SANCEY
Tél. : 03 81 86 32 71
ecole.sancey@ac-besancon.fr

Familles rurales – Vivre mieux ! | ASSOCIATION DE SANCEY

Accueil de Loisirs et Périscolaire du Groupe Scolaire de Sancey
Familles Rurales
Association de Sancey

17 rue sous les Chênes
25430 SANCEY
Tél. : 03 81 59 33 72
al.sancey@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org/sancey

- **Ouverture :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h30 / de 11h30 à 13h30 / de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 7h à 18h
- Durant la 1re semaine des petites vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h (sauf fermeture complète aux vacances de Noël)
- 3 semaines en juillet durant les grandes vacances scolaires d'été du lundi au vendredi de 7h30 à 18h

VALONNE

Accueil Périscolaire
de Valonne
Familles Rurales
Fédération du Doubs

20 Grande Rue
25190 VALONNE
Tél. : 03 81 93 35 29
al.valonne@famillesrurales.org

www.famillesrurales.org/valonne

- **Ouverture :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 / de 11h30 à 13h30 / de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'inscription :
. le matin 7h15-11h30
. le midi 11h30-13h30
. l'après-midi 13h30-17h30
- Fermeture pendant les vacances scolaires

VYT-LES-BELVOIR

Regroupement Pédagogique Intercommunal du Lomont
Écoles publiques maternelles et primaires

3 rue de la Mairie
25430 VYT LES BELVOIR
Tél. : 03 81 86 39 72
maternelle.vyt-les-belvoir@ac-besancon.fr

La Protection Maternelle et Infantile

C'est un service gratuit du Département. Différents professionnels sont à votre disposition :

L'infirmier.ière puériculteur.trice

- Vous accompagne pour préparer la venue de votre enfant et pour le retour de bébé à la maison : pesée de bébé à domicile, conseils pour guider votre choix d'allaitement,...
- Vous apporte des informations sur les modes d'accueil : crèches, assistantes maternelles...
- Vous apporte des réponses sur le développement du jeune enfant, ses besoins, ses rythmes, son alimentation...

En permanence à la Communauté de Communes de Sancey/Belleherbe
14 rue de Lattre de Tassigny
25430 SANCEY
Tél : 03.81.92.73.98

Le.a Sage-Femme :

- Exerce une profession médicale et prescrit dans son champ de compétences *(par exemple pour la contraception, des examens/analyses...)*
- Prend en charge les femmes dès le début de la grossesse jusqu'à l'accouchement. *(Consultation pré conceptionnelle, consultations de grossesse, cours de préparation à l'accouchement, rééducation du périnée...)*
- Propose également le suivi gynécologique et de contraception chez la femme en bonne santé, tout au long de sa vie.

Magalie FOUANI-RICHARD
54 rue du Magny
25250 L'ISLE SUR LE DOUBS
Tél. : 03 81 32 14 37 ou 06 45 12 42 68

Honorine GRASSI
22 rue du Cdt d'Aigremont
25120 MAÎCHE
Tél. : 06 22 12 01 52

Catherine ZEHAR
12 rue Ernest Nicolas
25110 BAUME LES DAMES
Tél. : 06 80 48 39 37

Sylvie GURTNER
12 rue Ernest Nicolas
25110 BAUME LES DAMES
06 76 04 72 02

Emmanuelle METZ
Sage-Femme de PMI
Disponible sur rdv en visite à domicile
Tél. : 06 24 35 44 70

L'Assistant.e de Service Sociale

- Aide à l'accès aux droits
- Accueille et oriente vers les bons interlocuteurs
- Conseille et accompagne les personnes confrontées à des difficultés familiales, sociales et financières

En permanence à la Communauté de Communes de Sancey/Belleherbe
14 rue de Lattre de Tassigny
25430 SANCEY
Tél. : 03.81.92.73.98

Aspect Financier

Les coûts de l'accueil d'enfants

- **En crèches**, le coût de revient réel aux familles *(accueil, repas, goûter, couches, produits d'hygiène)*, est calculé en fonction du revenu fiscal de la famille *(année N-2)* et du nombre d'enfants à charge, conformément à la tarification mise en place par la CAF *(PSU : Prestation de Service Unique)*
- **Chez un.e assistant.e maternel.le agréé.e ou en MAM** : la rémunération est négociée entre la famille et l'assistant.e maternel.le. Néanmoins, elle est fixée par la convention collective nationale de travail des assistants.es maternels.les du particulier employeur. Ainsi, le salaire horaire de l'assistant.e maternel.le ne peut être inférieur au minimum fixé par la loi.
- **Garde à domicile :** la rémunération est négociée entre les parents et l'employé à domicile, si emploi en direct ; néanmoins elle est fixée par la convention collective nationale des salariés du particulier employeur. Ainsi, le salaire de l'employé à domicile ne peut être inférieur au SMIC horaire. Si emploi par le biais d'une entreprise ou d'une association, le tarif vous est donné lors de la prise de renseignements.
- **En périscolaire et accueil de loisirs :** le tarif applicable est calculé en fonction du Quotient Familial (QF) et peut être différent selon les structures.

Avantages Fiscaux

• Frais de garde des jeunes enfants *(moins de 6 ans)*

Pour l'accueil de vos enfants en structures ou chez un.e assistant.e maternel.le, vous pouvez prétendre à un crédit d'impôts de 50% du montant des frais engagés (hors frais de nourriture et déduction faite des aides familiales reçues au titre de l'accueil de l'enfant), plafonné par enfant accueilli. Si vous vivez en union libre, seul le parent qui compte l'enfant à charge peut bénéficier du crédit d'impôt à condition que les pièces justificatives des sommes versées soient établies à son nom. Cependant, dans le cas où la charge d'entretien de l'enfant est partagée et qu'aucun des deux parents ne justifie en avoir la charge principale, le montant du crédit d'impôt est divisé par deux.

• Prestation Compensatoire

- Vous pouvez bénéficier d'une **réduction d'impôt** si vous êtes domicilié en France et si vous versez en exécution d'un jugement de divorce, d'une convention de divorce homologuée par le juge ou d'une convention de divorce par consentement mutuel sans homologation par le juge, une prestation compensatoire en capital en une seule fois ou de façon échelonnée dans un délai au plus égal à 12 mois à compter de la date à laquelle le jugement est passé en force de chose jugée.
- Vous pouvez vous rapprocher des services fiscaux de l'État ou en Maison France Services

Prestation sociale

• PAJE
(Prestation Accueil Jeune Enfant)

- Prime à la naissance ou à l'adoption *(sous condition de ressources)*
- Allocation de base *(sous condition de ressources)*
- La prestation partagée d'éducation de l'enfant *(PreParE)*
- Complément Mode de Garde : pour les familles employant un assistant maternel ou un employé à domicile

Démarches : contactez la CAF ou la MSA

Autres aides :

• Comité d'entreprise CE :

Vous pouvez bénéficier d'une aide de votre comité d'entreprise ouvrant droit à l'exonération des cotisations de Sécurité Sociale et de la taxe sur salaires pour l'emploi d'un salarié à domicile, ou, pour payer l'accueil de loisirs.

• Ticket CESU :

Les tickets Chèques Emploi Service universels sont préfinancés par votre employeur et permettent de réaliser des économies sur la garde de vos enfants de moins de 6 ans.
www.ticket-cesu.fr

• Ticket ANCV

Les tickets Avantages Chèques Vacances peuvent vous permettre de payer l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires. renseignez vous auprès de votre entreprise.

• Aides locales :

Contactez les centres sociaux et d'action sociale de votre commune ou communauté de communes

Lieux Ressources

Organismes sociaux

• France Services

L'Espace France Services est un guichet unique qui permet au public d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics, principalement en matière d'emploi et de prestations sociales.
Spécialement formé, un agent unique a pour missions d'accueillir, d'informer les usagers, de leur expliquer les démarches administratives adaptées à leur situation, de les aider à constituer leurs dossiers et de les diriger vers les services correspondants *(CAF, CPAM, CARSAT, MSA, CNAF, EDF, Pôle emploi, SNCF,...).*

Agents France Services :
BIGUENET Céline et COURBERAND Émilie

Renseignements et RDV :
07 68 59 77 29 ou 03 81 86 87 62
payssancey-belleherbe@france-services.gouv.fr

- à Sancey :
En accès libre, RDV possible
Lundi à Jeudi 9h-12h et 13h30-17h30
Vendredi 9h-12h et 13h30-16h

Maison des Services
14 bis rue de Lattre de Tassigny
25430 SANCEY

- à Belleherbe :
Sur rendez-vous uniquement
Mardi de 9h à 12h

Maison des Services
1 Allée des Sapins 25380 BELLEHERBE

• URSSAF service PAJEMPLOI

21 Avenue Charles Dupuy
43013 Le PUY-EN-VELAY Cedex
08 06 80 72 53 - www.pajemploi.urssaf.fr

• Caisse d'Allocation Familiale

2 Rue Denis Papin
25003 BESANÇON Cedex 3
3230 - www.caf.fr

• Mutualité Sociale Agricole
(pour les employeurs relevant du secteur agricole)

13 av. Elisée Cusenier 25009 BESANÇON
03 84 35 25 25 - www.msafranchecomte.fr

• Caisse Primaire d'Assurance Maladie

36 46 - www.ameli.fr

• Maison Départementale des Personnes Handicapées

13-15 rue de la Préfecture 25043 BESANÇON
03 81 25 90 00 / www.mdph.doubs.fr

• Centre d'Action Médico Sociale Précoce

17 Rue Louis Pergaud 25000 BESANÇON
03 81 47 74 50 / doubs@camsp.fr

• Antenne Petite Enfance de Franche-Comté

- Service Oreille :
Lieu d'information, d'écoute, de prévention, d'orientation et d'action collective. Psychologues diplômé.e.s à l'écoute des parents. Service ouvert à tous.
03.81.53.36.78 ou 07.57.09.13.07
service.oreille@netcourrier.com
https://antenne-petite-enfance.asso.fr/

- Lieu D'accueil Enfant Parent :
5 lieux d'accueil à Besançon - Maison Quartier Montrapon et Grette-Butte - Loulouthèque Planoise, - Ludothèque Palente - MJC Clairs Soleils.

Lieux Ressources

Santé

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

- Dr Philippe - 09 71 11 08 80
20 rue J. Montravers 25430 Sancey
Prise de RDV sur Doctolib

- Dr Moesch - 03 81 41 79 95
1 allée des Sapins 25380 Belleherbe
Prise de RDV sur Ubiclic

• SPÉCIALISTES :

➡ Dentiste :

- Valérie MESSAGIER - 03 81 86 83 43
10 rue du 7 Septembre 25430 Sancey

➡ Kinésithérapeutes :

- Mathilde SAVOUREY - 03 81 48 32 28
1 rue sous les Chênes 25430 Sancey

- Sophie ROYANT - 07 76 89 09 13
10 rue des Grillons 25430 Sancey

➡ Ostéopathes :

- Luc MENYOMO - 06 26 03 28 31
Maison médicale et des services
1 allée des sapins 25380 Belleherbe

- Patrice LOUIS - 06 95 29 48 64
Espace Quentin, 1 Impasse sous les Chênes
25430 Sancey

➡ Infirmier.e.s :

- Cabinet infirmières de Sancey
06 43 34 29 15 ou 03 81 48 16 95
23 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
25430 Sancey

- Centre de soins infirmiers de Sancey
03 81 86 82 02 - Espace Quentin, 1 Impasse sous les Chênes 25430 Sancey

- Cabinet infirmier de Belleherbe
03 81 44 29 71
Maison médicale et des services
1 allée des sapins 25380 Belleherbe

➡ Psychologue :

- Mélanie Chervet - 07 83 26 99 43 14
Maison médicale et des services
1 allée des sapins 25380 Belleherbe

➡ Psychomotricienne :

- Charlotte Guyot - 06 85 68 36 52
Maison médicale et des services
1 allée des sapins 25380 Belleherbe

• Pharmacies :

- Pharmacie François Schär
22 Rue Mal de Lattre de Tassigny
25430 Sancey / 03 81 86 32 67

- Pharmacie Grossot
8 Rue de la Poste, 25380 Belleherbe
03 81 44 33 51

Culture

• Médiathèques / bibliothèques :

- Médiathèque municipale Alain Cartier :
1 rue Joseph Montravers 25430 Sancey
03 81 86 34 59
bibliotheque.sancey@wanadoo.fr
Ouverture au public :
Mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h
Jeudi : 16h à 18h
Samedi : 9h à 12h et 14h à 17h

- Médiathèque de Belleherbe :
4 rue de l'église 25380 Belleherbe
03 81 43 91 92
mediatheque.belleherbe@orange.fr
Ouverture au public :
Mardi : 15h30-18h30
Mercredi : 9h-12h et 13h30-18h
Vendredi : 15h30-18h30
Samedi : 9h-12h30

- Bibliothèque de Bretonvillers :
dans les locaux de la mairie
Responsable : Aurélie Bize
Ouverture au public : le samedi de 10h à 12h

Graphisme : Aurélie Épenoy 0679531424 - Ne pas jeter sur la voie publique.